

mellement le concile de Pise, qu'il détestait les décisions arrêtées dans cette assemblée de schismatiques et d'hérétiques, qu'il s'engageait à poursuivre les prélats qui avaient fait partie de cette assemblée, à les chasser de la ville de Lyon, du royaume, et de toutes les terres ou seigneuries placées sous sa dépendance, à les livrer enfin à la sainte inquisition, s'il parvenait à les faire prisonniers; en outre, ils signèrent une adhésion au concile de Latran, déclarant le reconnaître comme seul régulier, et approuvant tous les décrets qu'il avait déjà rendus ou qu'il rendrait par la suite.

Louis XII fit la paix avec Ferdinand V, en lui promettant sa fille Renée de France pour un de ses petits-fils et en lui abandonnant la Navarre; il obtint l'évacuation des provinces rhénanes occupées par Maximilien en lui donnant le Milanais; pour faire cesser ses démêlés avec Henri VIII, comme il se trouvait veuf d'Anne de Bretagne, morte depuis quelques mois, il demanda en mariage la jeune Marie d'Angleterre, qui lui fut accordée; quant aux Suisses, avec de l'or il acheta leur neutralité. Ces arrangements, qui mettaient fin aux opérations de la sainte ligue, n'obtinrent pas l'approbation de Léon X, qui s'était promis de prolonger la guerre entre les différents princes, afin que Louis XII, occupé à sa propre défense, ne songeât pas à reparaitre en armes au delà des Alpes; et sa Sainteté se disposait à ranimer les discordes et à lancer de nouveaux anathèmes contre la France, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi.

Il en résulta un moment de calme dont le pontife profita pour continuer les travaux du synode de Latran. Sa Sainteté reçut dans une session solennelle les Pères du concile de

Pise, qui vinrent faire amende honorable de leur conduite passée; les promoteurs de cette réunion, les cardinaux de Sainte-Croix et de Saint-Severin, furent obligés de comparaître devant le pape couverts des habits de simples prêtres, et d'avouer qu'ils avaient été justement dégradés par Jules II, parce qu'un ecclésiastique ne devait jamais s'élever contre le chef de l'Église.

Dans la même séance, Léon X fit publier le décret relatif à l'immortalité de l'âme. « Nous ordonnons à tous les philosophes qui professent dans les universités, de combattre les sentiments qui s'écartent de la foi enseignée par l'Église, en établissant que l'âme est mortelle comme le corps, et que le monde est éternel. »

Martin Luther affirme dans ses ouvrages que Léon X niait positivement l'immortalité de l'âme; et qu'un jour, après avoir écouté deux habiles docteurs qui discutaient sur cette question fondamentale du dogme chrétien, il termina la dissertation par cette singulière conclusion: « Les raisons que vous donnez pour l'affirmative me paraissent profondément pensées; mais je préfère la négative, parce qu'elle est déterminante pour nous engager à soigner notre corps, et pour acquérir de l'embonpoint. »

On rendit dans l'assemblée de Latran un nombre considérable de décrets sur différents sujets de controverse religieuse; ils offrent trop peu d'intérêt pour que nous les rapportions dans leurs détails. Au milieu des débats politiques, Léon X poursuivait ses projets d'embellissements pour Rome, et faisait continuer, sous la direction de Julien de San Gallo, la construction de la célèbre basilique de Saint-



Pierre, dont les dessins avaient été faits sous le pontificat précédent par François Lazzari Bramante, célèbre architecte sorti des rangs du peuple, comme presque tous les grands artistes.

On doit rendre cette justice à Jules II, qu'il savait encourager les arts; et quoique les travaux qu'il commanda aient eu pour résultat de faire surgir des monuments inutiles aux hommes, il n'en est pas moins vrai que ce fut à lui que Rome dut l'exécution du projet formé par Nicolas V, d'élever à la place de l'ancienne église de Saint-Pierre une basilique qui n'eût jamais d'égale dans aucune ville du monde. Bramante soumit à sa Sainteté différents plans, parmi lesquels s'en trouvait un représentant une cathédrale avec deux corps d'églises et deux clochers; ce fut ce plan qu'adopta le pape. Il nous en reste encore une médaille gravée par le fameux artiste Corodasso. Des ouvriers au nombre de plus de huit mille furent employés à la démolition de l'ancienne basilique; Bramante jeta les fondements du nouveau monument, et poussa les travaux avec une telle célérité, qu'il était facile de comprendre que l'artiste voulait avoir seul la gloire de mener à sa fin un projet gigantesque qui demandait la vie de plusieurs hommes. Il renversa impitoyablement les colonnes magnifiques de l'ancienne église, et les remplaça par quatre grands arcs qui reposaient sur des massifs énormes; il détruisit les anciens tombeaux des papes et les mosaïques précieuses qui les décoraient. Hardi et ingénieux dans ses conceptions, Bramante faisait les voûtes de son édifice en un seul jet, avec une composition de chaux et de poussière de marbre délayée dans de l'eau, de manière



que les voûtes paraissaient décorées de mosaïques représentant des caissons et des rosaces.

Malheureusement ces grands ouvrages, exécutés avec tant de précipitation, manquaient de solidité, et les voûtes s'écroulèrent peu d'années après la mort du célèbre architecte. Ceux qui reprirent ces travaux gigantesques, Julien de San Gallo, Peruzzi et Michel Ange, ne conservèrent que les arcs qui portaient le tour du dôme, et firent disparaître toutes les autres constructions.

Léon X continuait toujours à présider les séances du concile de Latran: à la dixième session se présentèrent deux faits remarquables; la publication d'un décret en faveur du prêt à usure, et la promulgation d'une bulle contre la liberté de la presse. Dans le premier décret, le saint-père décidait que les monts-de-piété ou bureaux de prêts sur nantissements étaient autorisés à prélever sur les malheureux un intérêt plus fort que le taux ordinaire, à la condition que ces établissements verseraient dans les trésors du pape la moitié de leurs bénéfices; calcul odieux, et qui doit exciter d'autant plus l'indignation, que sous une apparence de philanthropie il achevait de dépouiller les pauvres de leurs dernières ressources. Dans le deuxième décret, le pontife, après avoir énuméré longuement les inconvénients qui résultaient pour la religion de cette fièvre d'instruction qui s'était emparée des esprits, et que l'invention de l'imprimerie tendait à propager, arrêtait dans sa sagesse que les travaux des savants seraient soumis à des censeurs, et qu'aucun livre ne pourrait être imprimé qu'il n'eût reçu l'approbation du vicaire du pape et du maître du sacré palais, pour les fidèles qui habitaient les

états de l'Église; et des évêques diocésains ou des inquisiteurs de districts, pour les autres pays; et cela, sous peine d'être excommuniés et jugés comme hérétiques, c'est-à-dire d'être brûlés vifs! Malgré les menaces de Léon X, celui que de serviles historiens appellent le restaurateur des lettres, et qui cherchait à épaisir les ténèbres qui enveloppaient le monde, l'imprimerie triompha, et rien ne put maîtriser cette puissance qui venait briser les trônes absolus et renverser les autels de la superstition. Seulement les temps n'étaient pas venus pour les peuples de s'affranchir entièrement de ce joug odieux, et les papes devaient encore peser sur les nations.

Sa Sainteté poursuivit ses projets d'agrandissement pour sa famille, et fit épouser à son frère Julien la jeune princesse Philiberte de Savoie, sœur du duc Charles, et de Louise, mère de François I^{er}, qui venait de succéder à Louis XII. Le nouveau monarque profita de cette circonstance pour faire de nouvelles tentatives auprès du saint-siège dans l'intérêt de ses prétentions sur l'Italie, et il envoya deux ambassadeurs, Guillaume Budé, et Antoine Pallavicini, seigneur milanais, sous prétexte de le complimenter sur le mariage de son frère; mais en réalité pour lui proposer l'abandon du duché de Milan, en échange d'une principauté pour Julien de Médicis, qui serait composée des états de Parme, de Plaisance, de Modène et de Reggio, et dont le frère du pontife serait investi comme feudataire du saint-siège. Cette proposition, quoique très-conforme aux vues de sa Sainteté, ne fut pas accueillie, parce que déjà l'empereur Maximilien avait fait des offres plus brillantes.

François I^{er}, furieux de se voir éconduit, et soupçonnant

l'existence d'une nouvelle coalition contre lui, résolut de surprendre ses ennemis avant qu'ils se fussent réunis; il franchit les monts et pénétra jusqu'aux portes de Milan avant que les armées du pape et de ses alliés eussent opéré leur jonction; les Suisses seuls avaient eu le temps de descendre de leurs montagnes et se trouvèrent prêts à disputer le passage aux Français. Ils étaient au nombre de plus de quarante mille, c'est-à-dire égaux en forces à leurs ennemis; et ils avaient de plus que ceux-ci l'avantage de combattre dans un pays ami, et, en outre, ils étaient animés par le souvenir de leur victoire de Novare.

Lorsque les Suisses se trouvèrent en face des Français, ils firent une manœuvre habile pour les surprendre avant qu'ils fussent rangés en bataille; d'abord ils chargèrent l'artillerie, qu'ils trouvèrent vigoureusement défendue, et qui leur fit essuyer une grande perte d'hommes; ensuite ils attaquèrent les troupes de pied, et ils avaient déjà rompu les premiers rangs, lorsque la cavalerie française venant à déboucher d'un ravin, tomba sur leurs bataillons et en fit un carnage horrible. De part et d'autre on combattit toute la journée avec une fureur égale; le lendemain la bataille recommença, et pendant quatre heures encore la victoire resta indécise; enfin les Suisses, désespérant d'enfoncer l'ennemi de front, eurent l'imprudence de changer leur ligne de bataille pour l'attaquer en flanc, et laissèrent entre leur aile gauche et le centre de l'armée un espace vide que les gendarmes français occupèrent immédiatement. Le sort de la journée fut décidé; les Suisses, après des efforts prodigieux de courage, laissèrent le champ de bataille au pouvoir de leurs

adversaires, et battirent en retraite après avoir perdu quinze mille hommes; la perte des Français fut évaluée à cinq ou six mille soldats. Cette victoire, qui depuis fut appelée la journée de Marignan, rendit François I^{er} maître du Milanais. Maximilien Sforce fut contraint d'en faire la cession au vainqueur; il obtint en échange une résidence en France et une pension considérable. Un début aussi brillant frappa l'Italie d'épouvante; Gênes se hâta de faire sa soumission; le pape lui-même envoya une ambassade pour complimenter le jeune roi sur un succès qui le remplissait de rage. François I^{er}, vain et présomptueux comme le sont tous les rois, se crut invincible, et négligeant les conseils des hommes sages, il conclut un traité avec le nonce apostolique, et concéda de grands avantages à la famille des Médicis.

Par une nouvelle ruse, le pape ne parut pas empressé de ratifier les engagements pris par son légat; et lorsqu'il s'y décida, ce fut sous la condition que François I^{er} se rendrait à Bologne pour discuter avec lui de l'abolition de la pragmatique sanction; le roi accorda l'entrevue, et se rendit à la ville désignée par le saint-père avec une escorte de six mille lansquenets et de douze cents hommes d'armes. Le pontife avait déjà pris les devants et attendait François I^{er}; de sorte qu'à son entrée dans Bologne le roi fut reçu par vingt-quatre cardinaux, tous revêtus de chapes rouges; ensuite on le conduisit, au son des cloches et des instruments, au palais pontifical. Léon X accueillit le jeune vainqueur avec cette politesse obséquieuse qui caractérise les prêtres de toutes les époques, et l'accabla d'éloges outrés.

« Ce qui captiva le plus François I^{er}, dit un chroniqueur,

» ce fut la manière gracieuse avec laquelle sa Sainteté disait
 » la messe; le monarque ne pouvait pas se lasser de l'admi-
 » rer pendant l'office, et il voulut même lui servir de cauda-
 » taire, quoi qu'on pût lui dire pour empêcher qu'il ne s'avilit
 » à ce point. » Aussi le pontife eut-il bon marché de son hôte; il eut l'air de céder à ses sollicitations en rendant au duc de Ferrare les villes de Modène et de Reggio, dont le saint-siège revendiquait la possession; et en retour il exigea que François I^{er} abandonnât le duc d'Urbin, son allié, dont les états étaient à la convenance de Julien de Médicis, attendu que leur réunion à ceux de Florence devaient lui constituer une souveraineté, qui s'étendrait depuis la mer de Toscane jusqu'au golfe de Venise; enfin il arracha au faible monarque la promesse d'abolir la pragmatique sanction, sous la condition secrète que le pape lui faciliterait les moyens de conquérir le royaume de Naples après la mort de Ferdinand le Catholique.

Hamelot de la Houssaye raconte plusieurs aventures scandaleuses sur quelques dames de la cour qui avaient eu la permission de venir à Bologne pendant l'entrevue des deux souverains, et entre autres sur une des maîtresses du roi, nommée Marie Gaudin, qui était d'une beauté remarquable. Il paraît que cette dame avait fixé l'attention de sa Sainteté, et que par un accord entre François I^{er} et Léon X, elle avait répondu à la passion du pape, qui lui donna, comme souvenir, une bague de grand prix, qui fut conservée précieusement dans la maison de Sourdis, avec la dénomination de diamant Gaudin.

Le pontife et le roi de France se séparèrent satisfaits l'un

de l'autre, le premier parce qu'il avait gagné un royaume à sa famille, le second parce qu'il avait eu l'honneur de porter la queue de la robe du pontife. Cet accord apparent entre les cours de Rome et de France mécontenta si vivement l'empereur Maximilien, qu'il se répandit en injures contre Léon X, disant « qu'on ne pouvait attendre rien de bon des » papes, et que si celui-ci ne l'eût pas trompé, il eût été le » seul qui eût montré de la bonne foi depuis saint Pierre. » Il ne s'en tint pas à des récriminations; et pour se venger du saint-père, il entra immédiatement en Italie, à la tête d'une puissante armée qui remporta plusieurs avantages sur les Français.

Sa Sainteté voyant que la fortune abandonnait ses nouveaux alliés, se tourna du côté du plus fort, se réconcilia secrètement avec l'empereur, et lui envoya deux cents hommes d'armes sous la conduite de Marc-Antoine Colonna. Non-seulement le saint-père refusa de fournir au connétable de Bourbon, gouverneur du Milanais pour le roi, le secours de cinq cents lances et de trois mille Suisses, ainsi qu'il s'y était engagé, mais encore il poussa l'outrecuidance jusqu'à faire servir ses troupes à ses projets sur le duché d'Urbin, dont il fit la conquête en vingt-deux jours. Puis, encouragé même par l'impunité, il forma une conspiration avec les bannis de Milan, avec le chancelier Moron et avec les Colonna, pour faire de nouvelles vèpres siciliennes et égorger tous les Français qui se trouvaient dans le duché. Fort heureusement le connétable de Bourbon eut connaissance de ce complot, et il en instruisit immédiatement le roi, en lui demandant l'autorisation de châtier le pape. Fran-

çois I^{er} répondit qu'il fallait ramener sa Sainteté par les voies de douceur, et ne point en venir à de fâcheuses extrémités.

Cette réponse indigna tellement le connétable, qu'il se démit sur l'heure de son commandement, et qu'il écrivit au prince, « qu'il savait bien que des astrologues avaient prédit » que Léon X ferait son frère Julien roi de Naples, et son » neveu Laurent duc de Milan, mais qu'il n'avait jamais sup- » posé que le roi de France laisserait accomplir la prophé- » tie, et surtout qu'il servirait de marchepied aux Médicis » pour les élever sur ces trônes. »

Depuis ce moment, François I^{er} fit tant de fautes, qu'il semblait réellement qu'il prît plaisir à ruiner ses affaires pour renforcer le parti de ses ennemis. Il autorisa le chancelier Duprat à régler avec Léon X ce fameux concordat qui détruisait toutes les libertés de l'Église gallicane; il consentit à l'abolition de la pragmatique sanction; il rétablit le paiement des annates, non d'après la taxe ancienne, mais suivant la valeur réelle des bénéfices ecclésiastiques, ce qui augmentait encore les revenus du pape. En vain le parlement de Paris, les chapitres, les universités, la Sorbonne même, réclamèrent contre la violation des élections canoniques, le monarque refusa de céder aux représentations de ses sujets, et contraignit le parlement à enregistrer le concordat.

De son côté, Léon publia au concile de Latran une bulle pour abroger la pragmatique, pièce extrêmement curieuse, à cause du ton superbe que le chef de l'Église affecte dans son langage, et par les prétentions qu'il émet ouvertement sur